

LAÏCITÉ, NEUTRALITÉ, DROITS ET DEVOIRS DES FONCTIONNAIRES

PROGRAMME

Le cadre d'action

- * Définitions : la Fonction publique, le fonctionnaire, la déontologie
- * Le statut : origine et enjeux

Les droits et obligations du fonctionnaire

- * Les droits
- * Les obligations traditionnelles : assurer le service, obéir, encadrer, sanctionner, servir l'intérêt général
- * Les obligations nouvelles : désintéressement et prévention des conflits d'intérêt, laïcité, lutte contre les discriminations et pour la diversité sociale

Définir les notions de déontologie, laïcité, non-discrimination et diversité

- * Déontologie, laïcité, non-discrimination, diversité : quelle(s) différence(s) ?
- * Contexte et enjeux de la laïcité pour l'employeur public

Identifier le cadre juridique et les principes de laïcité et de non-discrimination dans les services publics

- * Que dit la loi ?
- * Règles d'application et points de tension associés
- * Garantir la place de la laïcité au quotidien : les préconisations du rapport Zuccarelli

Mettre en œuvre les principes de laïcité

- * Identifier les difficultés d'application en interne à partir de 4 enjeux majeurs : l'interaction homme-femme, le port de vêtement ou les signes religieux, les demandes d'autorisation d'absences, la pratique religieuse sur le lieu de travail
- * Pointer le rôle majeur du chef de service comme relais du principe de laïcité dans l'activité du service
- * Identifier et traiter les difficultés d'application dans la relation à l'utilisateur

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Objectifs

- * Définir les notions de déontologie-laïcité-non-discrimination et diversité
- * Identifier le cadre légal encadrant le respect de la laïcité dans la fonction publique
- * Appliquer les principes
- * Être capable d'apporter des réponses conformes au cadre légal
- * Avoir une approche pédagogique et une posture de dialogue en situation professionnelle

Public

Tout agent

Durée

2 jours

Apports de connaissances. Études de cas par petits groupes. Jeux de rôle autour de mises en situation. Co-développement à partir de l'expérience des participants.